

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2018

Le Conseil, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

### **VOTE :**

- Le Compte de gestion du Percepteur
- Le Compte administratif 2017 qui présente un excédent de fonctionnement de 52 733,68 euros et d'investissement de 33 300,37 euros
- L'affectation du résultat en compte réserves 1068 : 7 512,39 euros et report au budget compte 002 : 112 689,72 euros
- **VOTE le taux des 3 taxes locales**
  - taxe d'habitation : 12.54 %
  - taxe foncière (bâti) : 11.33 %
  - taxe foncière (non bâti) : 27.38 %
- **VOTE** Le Budget primitif 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 404 129 euros et en investissement à la somme de 158 263,95 euros
- **DECIDE** la reconduction des différentes subventions aux Associations pour un montant global de 1629 euros.
- **EST INFORME** que la cérémonie du 19 mars aura lieu le dimanche 18 mars à 11h30

Traite les questions diverses

Le Maire

J. RODON

